



MUNICIPALITE
DE
DAILLENS

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Selon le Règlement communal sur la
protection des arbres du 26 septembre 2022

N° DOSSIER : 06/2024
PROPRIETAIRE : BARRAUD Bastien et Camille
ADRESSE : Chemin de l'Arbalète
N° PARCELLE : 90
NATURE DES TRAVAUX : Abattage d'un noyer

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

La présente décision est affichée du 6 novembre au 6 décembre 2024

LA MUNICIPALITE